

## Annexe à la Convention collective de travail de l'horticulture

Valable à partir du 01.01.2017 au 31.12.2017 (selon négociations entre GBS et JS du 3.11.2016)

## Réglementation des salaires 2017 Production Jardinierie

Dans divers cantons sont applicables des CCT cantonales/ Contrat type (BL, BS, GE, TI, VD, VS)

### 1. Salaires minimaux conformément aux art. 46/47 de la CCT

Barème	Salaire de référence (x12)	Salaire mensuel (x13)
Maître jardinier avec diplôme fédéral/Chef d'exploitation	1)	1)
Paysagiste, Conducteur de travaux/Horticulteur, Chef de cultures	1)	1)
Contremaître jardinier avec brevet fédéral	5'416.-- <sup>2)</sup>	<b>5'000.--<sup>2)</sup></b>
Jardinier de la clientèle (selon CCT)	1)	1)
Horticulteur avec certificat fédéral de capacité CFC et plus de trois ans d'expérience professionnelle	4'550.-- 24.50	<b>4'200.-- 22.60</b>
Horticulteur avec certificat fédéral de capacité CFC	4'333.-- 23.30	<b>4'000.-- 21.50</b>
Horticulteur avec attestation de formation professionnelle AFP	3'900.-- 20.95	<b>3'600.-- 19.35</b>
Ouvrier jardinier	3'737.-- 20.10	<b>3'450.-- 18.55</b>
Auxiliaires, aides		<b>17.50</b>

1) pas de barème contractuel

2) types Floriculteur/Cultivateur de plantes vivaces/Conseiller horticole/Specialiste en entretien de cimetières var. prod.

Pour les travailleurs à capacité de rendement réduite, voir l'article 46.2 de la CCT

### 2. Horaires de travail

Heures annuelles	2'236
Heures mensuelles moyennes	186
Heures hebdomadaires moyennes	43

### 3. Défraiements (dans la mesure où, selon CCT, aucune autre réglementation n'a été convenue)

Repas de midi	15.--
Utilisation du véhicule privé:	
- Moto	--.30
- Voiture	--.60

### 4. Forfaits nourriture et hébergement (selon CCT)

Forfaits mensuels pour nourriture et logement	720.--
Forfaits mensuels pour nourriture seulement	480.--
Forfaits mensuels pour logement seulement	240.--
Tarifs journaliers	
Déjeuner	3.50
Dîner	7.--
Souper	5.50